


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 15 juin 2017

Les douaniers de Sète découvrent des contrefaçons, du cannabis et des clandestins dans un fourgon arrivant du Maroc

A la sortie d'un ferry en provenance de Nador, les agents des douanes de Sète contrôlent, dimanche 11 juin, un véhicule avec deux personnes à bord. Le conducteur et le passager déclarent transporter diverses marchandises ainsi que des meubles et des produits alimentaires.

L'ouverture de sacs sur le toit du fourgon permet la découverte de plusieurs vêtements et chaussures qui s'avèrent être des contrefaçons. Les agents décident alors d'inspecter intégralement le véhicule et découvrent de nombreuses plaquettes de cannabis à l'intérieur d'une banquette transportée sur le toit du véhicule.

Poursuivant leurs investigations, ils constatent ensuite la présence de trois jeunes clandestins dissimulés sous une table et derrière plusieurs centaines de paquets de sucre. L'un d'entre-eux est inconscient.

Les premiers secours sont apportés par les douaniers qui font immédiatement appel aux services de secours et remettent ces clandestins à la PAF.

La poursuite des investigations avec l'appui de l'équipe cynophile permet de localiser de nouvelles plaquettes de résine de cannabis dissimulées sous des pastèques et sous les paquets de sucre.

Au total, les douaniers saisissent plus de 420 kg de résine de cannabis dont la valeur est estimée à 3,1 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants. Ils saisissent aussi 295 articles de contrefaçons (maillots, chaussures, casquettes).

A l'issue de la procédure douanière, le conducteur et le passager du véhicule sont remis au service régional de la police judiciaire de Montpellier.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de résine de cannabis et 9,2 millions articles de contrefaçon, un record dans ce domaine.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site internet de la douane : [Cliquer ici](#)

Les photos de la saisie : [Cliquer ici](#)

Crédit images : Douane française

Contacts Presse :

Direction régionale des douanes de Montpellier : 06 64 56 60 02

Nicolas BARRAUD, Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11- presse@douane.finances.gouv.fr